Armentières (59) : Privée d'allocations, une jeune maman met fin à ses jours

08/07/2016 à 22h42

Elle était la maman de deux jeunes enfants de 8 et 6 ans, dont la plus jeune est handicapée. Émilie, a mis fin à ses jours dimanche. Au mois de mai, elle avait raconté sa situation, délicate. Pour s'occuper de ses enfants, et notamment de la plus jeune, atteinte de trisomie, elle avait cessé de travailler. Elle touchait alors le RSA et l'allocation pour enfant handicapé en France.

Son ex-compagnon, le père de ses enfants, est belge et travaille outre-Quiévrain. L'allocation pour enfant handicapé était désormais versée par le pays voisin.

Ce qui a compliqué le dossier de la jeune maman auprès de la Caf: « *On m'a coupé le RSA. Je suis passée de 1 125 euros d'allocations à 690. Je ne m'en sors plus du tout. En plus, ils me demandent de rembourser ce que j'ai perçu au RSA depuis deux ans. C'est dingue*», expliquait-elle au quotidien régional.

La situation ne s'est jamais débloquée: « *À part me dire que je dois demander une pension alimentaire au papa de mes enfants, je n'ai rien de plus. La Caf m'a même supprimé mon APL*», indiquait-elle en juin.

Le Dauphiné

Merci à **lesaumonrugit**